



---

## Rapport de la Commission d'enquête sur l'A480 :

# Porter un projet respectueux de l'environnement face à des propos stupéfiants

---

La Ville de Grenoble a pris connaissance du rapport de la Commission d'enquête concernant les aspects environnementaux (aspects hydraulique et faune flore) du projet de réaménagement du Rondeau et de l'A480.

Elle tient tout d'abord à **exprimer sa plus profonde stupéfaction quant à certains passages du rapport** de la commission concernant les réponses de la Commission d'Enquête aux remarques émises par des citoyens sur les aspects de la qualité de l'air.

Les propos de la commission d'enquête concernant le rapport du Groupe intergouvernemental d'expert sur le changement climatique (GIEC) ou la mise en demeure de la commission Européenne adressée à la France sur la pollution de l'air reprennent bon nombre

d'arguments et de thèses climato sceptiques.

Alors qu'une personne décède tous les 3 jours dans le bassin

grenoblois, la Commission indique que le sujet de la pollution de l'air dans l'agglomération est « inutilement alarmant ». Elle ne semble pas avoir pris connaissance des cartes « stratégie air » publiées par Air Rhône Alpes qui démontrent la dégradation significative de la qualité de l'air à proximité des voies rapides de l'agglomération.

Alors que le GIEC a publié lundi 8 octobre son rapport sur les impacts d'un réchauffement climatique global de 1.5°C par rapport à 2°C, la Commission remet en cause la crédibilité de cette instance, affirme que la COP 21 est un échec, nie

l'importance du rôle de la France dans l'action mondiale à mener sur le climat, nie le rôle premier des territoires dans la lutte contre le dérèglement climatique.

A l'heure où la mobilisation sur le climat doit être collective, transpartisane, engagée et sans

retour, la commission sort de la neutralité et de l'objectivité qui doivent être siennes.

La Ville de Grenoble appelle le Préfet de l'Isère et le Ministre de

la transition écologique à réagir le plus rapidement possible quant à ce propos. Ceux-ci viennent en effet discréditer l'ensemble du rapport et des conclusions de cette Commission d'enquête.

Concernant ces conclusions, malgré un avis favorable sans réserve de la Commission, la **Ville de Grenoble souligne que l'amélioration du projet doit absolument se poursuivre.**

Les recommandations émises par les instances expertes en la matière, notamment l'autorité environnementale et le Conseil de Protection de la Nature n'ont, globalement, pas été suivies par la commission d'enquête.

La Ville de Grenoble, qui a eu l'occasion de se prononcer à

plusieurs reprises pour exprimer ses réserves, recommandations et demandes d'amélioration, réitère à nouveau sa position : au-delà des affirmations contreproductives de la commission, il importe de continuer le travail pour faire de ce projet un axe moderne de mobilité, support de moyens de déplacements innovants.

L'abaissement de la vitesse, la place renforcée du covoiturage ne sont toujours pas actés alors que le sujet de la pollution de l'air est plus que jamais à l'ordre du jour.

**L'insertion environnementale du projet est également largement perfectible.**

Renforcement et préservation des corridors écologiques et de la biodiversité, augmentation du nombre d'arbres à proximité de l'autoroute sont autant de points qui doivent être retravaillés par les porteurs du projet pour faire de l'A480 une autoroute réellement intégrée, support de biodiversité, et non pas seulement une infrastructure qui limite les destructions qu'elle occasionne sur l'écosystème.

Contrairement à ce qu'affirment les maitres d'ouvrages et la commission d'enquête, la mise en sécurité de la digue, sujet majeur pour Grenoble et ses habitants, n'est pas incompatible avec un vrai projet support de biodiversité.

Aujourd'hui plus des trois quarts du réaménagement de l'axe sont situés sur le territoire communal de la ville de Grenoble. Celle-ci est prête à participer à des discussions à engager, en présence des porteurs de projets, des associations et instances compétentes, pour parvenir à un projet partagé, amélioré de manière substantielle pour être plus respectueux de son environnement.

La Ville de Grenoble appelle le Préfet de l'Isère à organiser ce temps de travail sans tarder.